

## COMMISSION

### ARCHITECTURE – URBANISME – PAYSAGE

Apremont  
Asnières-sur-Oise  
Auger-Saint-Vincent  
Aumont-en-Halatte  
Aville-Saint-Léonard  
Barbery  
Beaumont-sur-Oise  
Beaurepaire  
Bellefontaine  
Belloy-en-France  
Béthémont-la-Forêt  
Boran-sur-Oise  
Borest  
Brasseuse  
Chantilly  
Châtenay-en-France  
Chaumontel  
Chauvry  
Courteuil  
Coye-la-Forêt  
Creil  
Ermenonville  
Fleurines  
Fontaine-Chaalis  
Fosses  
Fresnoy-le-Luat  
Gouvieux  
Jagny-sous-Bois  
La Chapelle-en-Serval  
Lamorlaye  
Lassy  
Le Plessis-Luzarches  
Luzarches  
Maffliers  
Mareil-en-France  
Mont-l'Évêque  
Montagny-Sainte-Félicité  
Montépilloy  
Montlognon  
Mortefontaine  
Mours  
Nanteuil-le-Haudouin  
Nointel  
Noisy-sur-Oise  
Orry-la-Ville  
Plailly  
Pont-Sainte-Maxence  
Pontarmé  
Pontpoint  
Précy-sur-Oise  
Presles  
Raray  
Rhuis  
Roberval  
Rully  
Saint-Martin-du-Tertre  
Saint-Maximin  
Saint-Vaast-de-Longmont  
Senlis  
Seugy  
Survilliers  
Thiers-sur-Thève  
Verneuil-en-Halatte  
Ver-sur-Launette  
Viarmes  
Villeneuve-sur-Verberie  
Villers-Saint-Frambourg-Ognon  
Villiers-Adam  
Villiers-le-Sec  
Vineuil-Saint-Firmin

## SOUS-GROUPE « GESTION DE PROJETS »

-

### PROGRAMME PATRIMOINE VEGETAL DES VILLES ET VILLAGES

-

### PROGRAMME ARBRES FRUITIERS ET VERGER

30 mai 2024



Communes concernées :

- SAINT-VAAST-DE-LONGMONT
- LUZARCHES
- SAINT-MARTIN-DU-TERTRE
- LA MAISON DU PARC A ORRY-LA-VILLE

---

## Volet « Arbres fruitiers et Vergers »

---

### **2 dossiers sont proposés à la Commission Aménagement, Urbanisme, Paysage**

#### **SAINT-VAAST-DE-LONGMONT – Plantation d'un verger communal composé de 21 fruitiers**

La commune de Saint-Vaast-de-Longmont souhaite planter un verger sur deux parcelles communales (B203 et B731) d'une superficie totale de 35,28 ares.



Le verger sera composé de 21 arbres fruitiers haute-tige (pommiers, poiriers, pruniers) issus des pépinières de Conchy-les-Pots, fournisseur de l'opération Plantons le décor.

Les variétés seront validées par Sylvain DROCOURT avant la plantation.

La commune a fourni 3 devis :

- 1 devis des pépinières de Conchy-les-Pots d'un montant de 1 373,40 € HT (1 495,83 € TTC) qui comprend :
  - la fourniture des 21 arbres haute-tige ;
  - la fourniture de 21 kits de tuteurage (1 tuteur, 1 collier et 1 surtronc) ;
  - la fourniture de 21 manchons anti-débroussailluse ;
- 2 devis de Dhoury Paysagiste d'un montant total de 3 657 € HT (4 388,40 € TTC) comprenant :
  - la prestation de plantation des 21 arbres fruitiers avec création des fosses de plantation, apport d'engrais de reprise, habillage, pose de tuteurs et mise en place de bois raméal fragmenté ;
  - la fourniture et la mise en place de 21 ollas ou oyas de 12L.

Il est envisagé qu'une partie des arbres soit plantée grâce à une plantation participative organisée avec le Parc naturel régional Oise - Pays de France en novembre 2024.

Il est préconisé d'installer du grillage autour des arbres fruitiers afin de remplacer ou compléter les manchons anti-débroussaileuse qui sont jugés insuffisants pour protéger les troncs des arbres des interventions d'entretien.

Les ollas ou oyas sont des pots en argile cuite poreuse utilisés comme système d'arrosage écologique et économique. Ces pots, qui constituent une réserve d'eau, sont enterrés près des arbres et vont distribuer l'eau au fur et à mesure des besoins. Le règlement du fonds ne dit rien sur les ollas (pas envisagé lors de l'élaboration du règlement).

Aussi, le montant des devis, sans les oyas, est de 3 770,40 € HT.

**Le montant de l'aide (80%) serait de 3 016 €.**

Si on prend en compte les oyas, le montant des devis est de 5030,40 € HT.

**Le montant de l'aide (80%) serait de 4 024 €.**



[www.oyas.eco](http://www.oyas.eco)

		<b>PEPINIERES DE CONCHY-LES-POTS</b> 15, rue de l'Eglise 60490 Conchy-les-Pots Tél : 0344850121 Fax : 0344850666 E-mail : contact@pep-puille.fr	
SARL au capital de 8537,17 Contrôle Phytosanitaire Oise N°3P Code Ape 0124Z N° Siret 388 676 561 000 11 RCS Compiègne B 388 676 561 N° TVA Fr 673 886 765 61		DEVIS 24-129  Date 15 mars 2024	<b>MAIRIE DE SAINT VAST DE LONGMONT</b>  30 RUE D'EN HAUT  <b>60410 SAINT VAST DE LONGMONT</b>
Qte	Désignation	Prix unitaire H.T.	Montant
	FOURNITURE D'ARBRES FRUITIERS HAUTE TIGE RACINES NUES VARIETE REGIONALE A CHOISIR PARMIS NOTRE CATALOGUE		
21	FRUITIERS <i>TVA 5,5</i>	50,00	1050,00
21	KIT DE TUTEURAGE COMPRENANT 1 TUTEUR - 1 COLLIER ET UN SURTRONC <i>TVA 20</i>	10,00	210,00
21	MANCHON ANTIDEBROUSSAILLEUSE <i>TVA 20</i>	5,40	113,40
<b>OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 DECEMBRE 2024</b>			
<b>SELON DISPONIBLE AU MOMENT DE LA RECEPTION DE LA COMMANDE</b>			
Bon pour accord		SIGNATURE DU CLIENT	
Toute commande implique l'acceptation pleine et entière de nos conditions de vente. Nos marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire et nous n'assurons pas la garantie de reprise des végétaux dont les soins et la plantation incombent au seul acheteur. En aucun cas, il ne sera accordé un escompte pour paiement anticipé. Toute facture impayée sera majorée du taux d'intérêt légal en vigueur. Dans tous les cas, les litiges seront soumis aux Tribunaux de Compiègne. RESERVE DE PROPRIETE - Application de la loi Dibouchet. Toutes nos ventes sont assujetties à la réserve de propriété jusqu'au paiement complet effectif du prix.		TOTAL H.T	1 373,40
		TVA 5,5 %	57,75
		TVA 20 %	64,68
		TOTAL T.T.C en €	<b>1 495,83</b>

**MAIRIE DE SAINT-VAAST-DE-LONGMONT**  
MONSIEUR VERDRU Dominique  
30 rue d'En Haut  
60 410 SAINT-VAAST-DE-LONGMONT

**DEVIS N°480124**  
Fait à Grandfresnoy, le 29/02/2024

**Adresse de l'intervention :**  
Zone entre la RD123, la rue du Fin et l'ancien pont

**Validité du devis :**  
15 jours, soit devis valable jusqu'au 15/03/2024

**Nature de la mission :**

INTERVENTION	MONTANT HT	T.V.A. 20%	MONTANT TTC
<b>Zone périphérique</b>			
Plantation de 14 arbres fruitiers fournis par le client			
- Fosses de plantation (1 m <sup>3</sup> par arbre)	1 532,00 €	306,40 €	1 838,40 €
- Engrais de reprise			
- Habillage			
- Pose des tuteurs et des attaches (tuteurs et attaches fournis par le client)			
- Plantation			
- Mise en place de BRP			
Fourniture de 14 ollas de 12 L			
- Fourniture et mise en place de 14 ollas de 12 L chacun, à 60 € HT pièce	840,00 €	168,00 €	1 008,00 €
<b>Montant total</b>	<b>2 372,00 €</b>	<b>474,40 €</b>	<b>2 846,40 €</b>

**Conditions et modalités de paiement :**

- Paiement à réception de la facture :
  - o 30 % à la commande, soit 853,92 €
  - o 70 % au solde, soit 1 992,48 €
- Modalités de paiement : Chèque ou virement
- En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de retard au taux légal en vigueur. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera due.

**Identification de la société**

**Société DHOURY PAYSAGISTE**  
501 rue de Chennevières  
60 680 GRANDFRESNOY  
N° SIRET : 499 516 664 00012  
N° TVA intra : FR11499516664

**Coordonnées**  
03 44 41 68 16 / 06 81 90 93 35  
[jean-luc.dhoury@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.dhoury@wanadoo.fr)  
<https://dhourypaysagiste.fr>

**Détails bancaires**  
IBAN :  
FR76 3000 3006 7900 0201 8327 740  
BIC ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Avec nos remerciements pour votre confiance,  
Julien DHOURY

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION  
« BON POUR ACCORD » ET DE LA DATE



**Société DHOURY PAYSAGISTE**  
Code APE : 8130Z / Capital social : 100 000,00 €  
Responsabilité civile et décennale : N°11300879P  
Numéro d'agrément phyto : PI 00263 – En application de prestations de service

MAIRIE DE SAINT-VAAST-DE-LONGMONT  
MONSIEUR VERDRU Dominique  
30 rue d'En Haut  
60 410 SAINT-VAAST-DE-LONGMONT

DEVIS N°490124  
Fait à Grandfresnoy, le 29/02/2024

**Adresse de l'intervention :**  
Zone entre la RD123, la rue du Fin et l'ancien pont

**Validité du devis :**  
15 jours, soit devis valable jusqu'au 15/03/2024

**Nature de la mission :**

INTERVENTION	MONTANT HT	T.V.A. 20%	MONTANT TTC
<b>Zone intérieure</b>			
Plantation de 7 arbres fruitiers fournis par le client			
- Fosses de plantation (1 m <sup>3</sup> par arbre)	865,00 €	173,00 €	1 038,00 €
- Engrais de reprise			
- Habillage			
- Pose des tuteurs et des attaches (tuteurs et attaches fournis par le client)			
- Plantation			
- Mise en place de BRF			
Fourniture de 7 ollas de 12 L			
- Fourniture et mise en place de 7 ollas de 12 L chacun, à 60 € HT pièce	420,00 €	84,00 €	504,00 €
<b>Montant total</b>	<b>1 285,00 €</b>	<b>257,00 €</b>	<b>1 542,00 €</b>

**Conditions et modalités de paiement :**

- Paiement à réception de la facture :
  - o 30 % à la commande, soit 462,60 €
  - o 70 % au solde, soit 1 079,40 €
- Modalités de paiement : Chèque ou virement
- En cas de retard de paiement, il sera appliqué des pénalités de retard au taux légal en vigueur. En outre, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera due.

**Identification de la société**

Société DHOURY  
PAYSAGISTE  
501 rue de Chennevières  
60 680 GRANDFRESNOY

N° SIRET : 499 516 664 00012  
N° TVA intra : FR11499516664

Coordonnées  
03 44 41 68 16 / 06 81 90 93 35  
[jean-luc.dhoury@wanadoo.fr](mailto:jean-luc.dhoury@wanadoo.fr)  
<https://dhourypaysagiste.fr>

Détails bancaires  
IBAN :  
FR76 3000 3006 7900 0201 8327 740  
BIC ADRESSE SWIFT : SOGEFRPP

Avec nos remerciements pour votre confiance,  
Julien DHOURY

SIGNATURE PRECEDEE DE LA MENTION  
« BON POUR ACCORD » ET DE LA DATE



**Société DHOURY PAYSAGISTE**  
Code APE : 8130Z / Capital social : 100 000,00 €  
Responsabilité civile et décennale : N°11300879P  
Numéro d'agrément phyto : PI 00263 – En application de prestations de service

## Animation du « Programme Arbres fruitiers et Vergers » par Sylvain DROCOURT

En 2022, une convention pluriannuelle a été mise en place avec Sylvain DROCOURT pour la mission d'animation du « Programme Arbres Fruitiers et Vergers ».

Pour rappel, cette mission a pour objectifs de :

- Sensibiliser les habitants à la sauvegarde des vieux arbres fruitiers haute-tige du territoire en mettant en avant leur contribution à la mise en valeur des paysages, à la sauvegarde de variétés anciennes et au maintien de la diversité biologique des territoires ;
- Engager des actions concrètes avec les habitants au travers de la mobilisation du Fonds mis en place par le PNR en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine arboré ;
- Assurer un suivi des actions et plantations engagées depuis la mise en place du Fonds en faveur d'une gestion écologique et paysagère du patrimoine arboré du PNR ;
- Apporter un appui au PNR pour mener à bien le projet de verger conservatoire des variétés fruitières locales à l'Abbaye de Chaalis ;
- Réintroduire les variétés fruitières locales et anciennes dans le territoire du PNR auprès des particuliers, des collectivités et des professionnels ;
- Conserver le patrimoine arboré sur le territoire.

La mission de Sylvain Drocourt consiste à :

- Réaliser des conseils techniques personnalisés et promouvoir les aides proposées par le PNR au cours de rendez-vous sur place ;
- Réaliser des animations/formations d'une demi-journée auprès des habitants, des agents techniques, entreprises d'entretien des espaces verts et associations d'entretien des arbres fruitiers ;
- Suivre les plantations accompagnées financièrement par le Parc ;
- Participer à des réunions de suivi du projet de verger conservatoire à l'Abbaye de Chaalis ;
- Compléter l'inventaire des arbres fruitiers du territoire du Parc et le mettre à jour au fil des déplacements sur le territoire du Parc et des visites-conseil ;
- Réintroduire les variétés anciennes en pépinière afin de proposer des arbres aux habitants, collectivités et associations du territoire du PNR ;
- Appuyer le Parc dans la conservation du patrimoine arboré en veillant à une bonne transmission des vergers.

La période considérée pour l'animation du Programme est du 1<sup>er</sup> mai 2024 au 30 avril 2025.

Pour l'année 2024/2025, il est proposé de renouveler la mission d'animation de Sylvain DROCOURT pour un montant de 17 000 € maximum.

Sylvain DROCOURT facture au Parc ses prestations selon l'échéancier suivant :

- Acompte de 30% du montant annuel de la prestation au démarrage de la nouvelle période ;
- Acompte de 40% du montant annuel de la prestation à la moitié de la période, c'est-à-dire au 1<sup>er</sup> novembre de l'année N ;
- Versement du solde à la fin de la période, en fonction des prestations effectivement réalisées.

---

## Volet « Patrimoine végétal des villes et villages »

---

### LUZARCHES – Fournitures et travaux pour la création de deux enclos pour éco-pâturage dans le vallon de Rocquemont

La commune de LUZARCHES envisage d'entretenir deux terrains dans le vallon de Rocquemont par éco-pâturage et sollicite pour cela une aide du PNR.



Situation – vallon de Rocquemont



Site classé de la vallée de l'Ysieux et de la Thève – DP en cours 04/2024



 Terrain Basse Perreuse

 Terrain Andrevon

- Les deux terrains seront destinés à accueillir des moutons, des chèvres et 5 ruches.
- le terrain dit Andrevon représente 10 470m<sup>2</sup>. Il doit être auparavant défriché. Les ruches occupent une surface de 400m<sup>2</sup>.
  - le terrain dit de la Basse Perreuse représente 9 058m<sup>2</sup>. Il nécessite d'être clôturé partiellement.

La commune présente les devis de la Bergerie de l'Ysieux qui comprennent :

- Pour le terrain Andrevon
  - Les travaux préparatoires (défrichage, débroussaillage, abattage d'arbres, broyage des branches) ;
  - Les fournitures (150 piquets h 2m, 500m de grillage soudé à grandes mailles, h 1,50m) ;
  - La réalisation des travaux (plantage des piquets, déroulage et cloutage du grillage, ...).Pour un montant total HT de 22 400 € HT.
- Pour le terrain de la Basse Perreuse
  - Les travaux préparatoires (débroussaillage de l'implantation de la clôture) ;
  - Les fournitures (120 piquets ronds de châtaignier, h2m, 400m de grillage soudé à grandes mailles, h 1,50m,) ;
  - La réalisation des travaux (plantage des piquets, déroulage et cloutage du grillage, ...).Pour un montant total HT de 6 800 € HT.

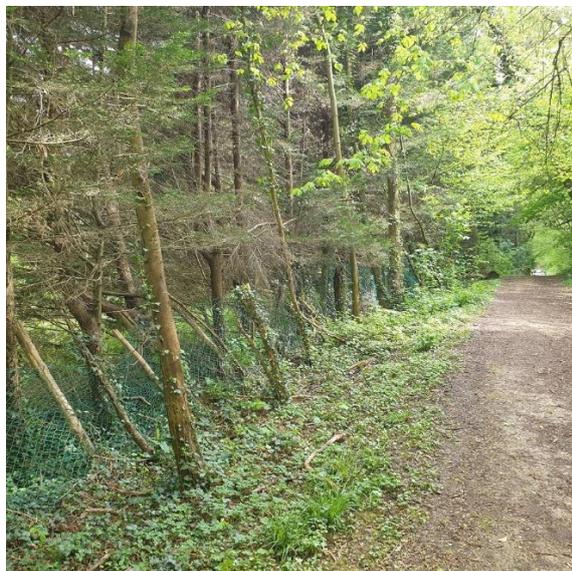
Le total des deux devis s'élève à 29 200 € HT (non assujetti à la TVA).

L'aide est plafonnée à 15 000 € du montant des travaux et fournitures HT.

**Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 12 000 €.**



Terrain Basse Perreuse



Terrain Andrevon

BERGERIE de l'YSIEUX  
Luc GIUSTINIANI  
26, Vieux Chemin de Paris  
95270 Luzarches

SIRET auprès de la Chambre d'Agriculture  
399 705 151 000 54



Mairie de Luzarches

Place de la Mairie  
95270 Luzarches

Devis 187 du 5 avril 2024

Désignation	Montant
Travaux de clôture du Terrain Andrevon détaillés dans le précédent courrier	
défrichage du terrain	1 800,00 €
abattage des cyprès, façonnage	3 000,00 €
débroussaillage est/ouest	1 800,00 €
débroussaillage côté stade	1 800,00 €
150 piquets rond châtaigner de 2,00m	1 400,00 €
plantage des piquets	2 400,00 €
mini pelle	2 400,00 €
500m de grillage soudé h1,50m	1 500,00 €
déroulage et cloutage du grillage	2 700,00 €
mise en place des troncs de cyprès	1 200,00 €
Broyage des branches	2 400,00 €
Montant de la prestation	22 400,00 €
« TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts »	Total Hors Taxes 22 400,00 € T.V.A. 0 % 0,00 € Total TTC 22 400,00 €

Règlement via la plateforme Choruspro en plusieurs tranches :

30 % à la commande	6 720,00 €
fin mai	5 000,00 €
fin juin	5 000,00 €
fin juillet	5 680,00 €
	22 400,00 €

BERGERIE de l'YSIEUX  
Luc GIUSTINIANI  
26, Vieux Chemin de Paris  
95270 Luzarches

SIRET auprès de la Chambre d'Agriculture  
399 705 151 000 54



Devis 188 du 5 avril 2024

Mairie de Luzarches

Place de la Mairie  
95270 Luzarches

Désignation	Montant
Travaux de clôture du Terrain de la Basse Perreuse détaillés dans le précédent courrier	
débroussaillage de l'implantation de la clôture	300,00 €
400 m de grillage soudé h1,50m	1 200,00 €
120 piquets rond châtaigner de 2 m	1 100,00 €
plantage des piquets	1 200,00 €
mini pelle	1 200,00 €
déroulage et cloutage du grillage	1 800,00 €
 Montant de la prestation	 6 800,00 €
<b>« TVA non applicable selon l'article 293 B du Code Général des Impôts »</b>	
Total Hors Taxes	6 800,00 €
T.V.A. 0 %	0,00 €
Total TTC	6 800,00 €

Règlement via la plateforme Choruspro en plusieurs tranches :

30 % à la commande	2 040,00 €
solde en fin de travaux	4 760,00 €
	6 800,00 €

## **LUZARCHES – Abattage, dessouchage et replantation de 18 tilleuls place de la République**

Suite à l'expertise phyto-sanitaire de Dominique FEUILLAS phyto-écologue, la commune de LUZARCHES souhaite remplacer 18 tilleuls sur la place de la République qu'il lui faut d'abord abattre et dessoucher.

La commune de LUZARCHES sollicite pour cela une aide du PNR.



La commune présente le devis de l'entreprise ETUDIS comprenant :

### Abattage, dessouchage et évacuation en décharge

Le Parc naturel régional prendrait en charge l'abattage, le dessouchage et l'évacuation en décharge appropriée de 18 tilleuls.

Pour un montant éligible de 10 800 € HT (12 960€ TTC).

**Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 8 640 €.**

### Fournitures et travaux pour remplacement de 18 tilleuls

Le Parc naturel régional prendrait en charge :

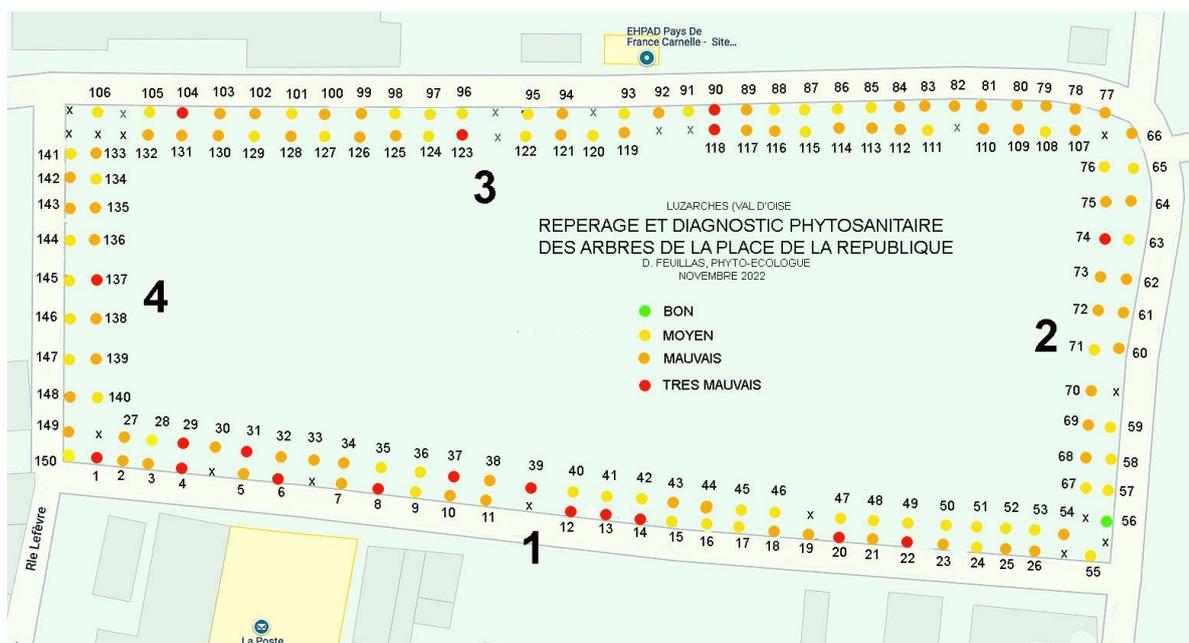
- |  |         |
|--|---------|
| - L'analyse de sol .....                                     | 500 €   |
| - La réalisation des travaux : fosses de plantation .....    | 2 700 € |
| - Les fournitures et travaux de plantation des 18 tilleuls : |         |
| - apport de terre végétale .....                             | 3 150 € |
| - 18 tilleuls à petites feuilles .....                       | 9 000 € |

Pour un montant total éligible de 15 350 € HT (18 420 € TTC).

**Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 12 280 €.**

DCE établi par le maître d'oeuvre ETUDIS.  
Les travaux donneront lieu au lancement d'un marché public.

Requalification de la Place de la République dans la commune de Luzarches (95)					
Estimation LOT 2 Espaces Verts					
N°	Désignation	U	P.U	QUANTITE	MONTANT
<b>A INSTALLATIONS DE CHANTIER</b>					
A.1	Installations de chantier et signalisation de chantier	Ft	4 000,00 €	1,00	4 000,00 €
A.2	Implantation, Piquetage, Etudes d'Exécution et D.O.E.	Ft	1 000,00 €	1,00	1 000,00 €
A.3	Constat d'huissier	Ft	1 500,00 €	1,00	1 500,00 €
Sous total A					6 500,00 €
<b>B TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENT</b>					
B.1	Abattage, dessouchage et évacuation en décharge appropriée	u	600,00 €	18,00	10 800,00 €
B.2	Terrassement fosse de plantation	m3	30,00 €	90,00	2 700,00 €
B.3	Analyse de terre	u	500,00 €	1,00	500,00 €
B.3	Apport de terre végétal amendée	m3	35,00 €	90,00	3 150,00 €
Sous total B					17 150,00 €
<b>C ESPACES VERTS : Plantation et engazonnement</b>					
C.1	Fourniture et plantation d'arbres				
C.1.1	Tilia cordata 25/30 MG	u	500,00 €	18,00	9 000,00 €
C.2	Engazonnement				
C.2.1	Apport de terre végétale sur 20 cm moyen	m²	6,00 €	2 000,00	12 000,00 €
C.2.2	Engazonnement	m²	3,00 €	5 300,00	15 900,00 €
Sous total C					36 900,00 €
<b>RECAPITULATIF</b>					
A	INSTALLATIONS DE CHANTIER				6 500,00 €
B	TRAVAUX PREPARATOIRES ET TERRASSEMENT				17 150,00 €
C	ESPACES VERTS : Plantation et engazonnement				36 900,00 €
<b>TOTAL H.T</b>					<b>60 550,00 €</b>
<b>TVA 20,00%</b>					<b>12 110,00 €</b>
<b>TOTAL T.T.C</b>					<b>72 660,00 €</b>



Expertise phyto-sanitaire – Dominique Feuillas phyto-écologue

## PARC DE LA MAISON DU PARC – plantation d'une haie champêtre et de 25 arbres

Le PNR souhaite remplacer ses clôtures en mauvais état sur tout le pourtour de la propriété et planter une haie champêtre à l'arrière des pavillons situés rue d'Hérivaux et 25 arbres d'essences locales dans le boisement.



*Haie champêtre à planter rue d'Hérivaux*

La dépose et repose des clôtures seront réalisées aux mois de mai-juin 2024. La plantation aura lieu à l'automne 2024. Une enveloppe de 5 396 € HT – 6 475 € TTC avait été prévue sur le programme d'actions 2023.

Suite à une consultation, c'est l'entreprise HIE paysage qui a été retenue. Le devis pour les plantations (fourniture des végétaux et travaux de plantation) s'élève à 7 800,75 € HT – 9 360,90 € TTC.

**Il vous est proposé de mobiliser le fonds pour financer la différence à savoir : 2 404,75 €.**

**DEVIS N° 23667**

PNR Parc naturel régional Oise  
48, rue d'Hérivaux

A JAUX, le 13/03/2024

60560 ORRY LA VILLE

Affaire suivie par : PB

A l'attention de Mme Solange DUCHARDT

**Objet du devis :**  
ORRY LA VILLE - Maison du Parc - PNR- Plantations V2

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
	<b>2.2 - FOURNITURE ET PLANTATION DES VEGETAUX</b>				
	<i>2.2.1 - FOURNITURE DES ARBUSTES</i>				
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Crataegus laevigata RN 60/80				
1	Soit	U	28,00	1,60	44,80
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Ligustrum vulgare RN 60/80				
2	Soit	U	36,00	1,05	37,80
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Prunus mahaleb RN 60/80				
3	Soit	U	28,00	0,94	26,32
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Mespilus germanica RN 60/80				
4	Soit	U	28,00	2,31	64,68
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Viburnum opulus RN 60/80				
5	Soit	U	36,00	1,76	63,36
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Corylus avellana RN 60/80				
6	Soit	U	68,00	0,72	48,96
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : 150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Euonymus europaeus RN 60/80				
7	Soit	U	36,00	0,99	35,64
	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux :				

Réf	Désignation	U.	Quantité	Prix unit.	Montant H.T.
8	150 ml de haie libre champêtre sur deux rangs - fourniture de Rosa canina RN 60/80 Soit	U	64,00	1,82	116,48
	<i>2.2.2 - FOURNITURE DES ARBRES</i>				
9	* Point 2 - derrière les ateliers municipaux : fourniture de Prunus avium RN 14/16 Soit	U	10,00	107,80	1 078,00
10	* Point 2 - derrière les ateliers municipaux : fourniture de Carpinus betulus RN 14/16 Soit	U	10,00	107,80	1 078,00
11	* Point 2 - derrière les ateliers municipaux : fourniture de Tilia cordata RN 14/16 Soit	U	5,00	121,00	605,00
	<i>2.2.4 - TRAVAUX DE PLANTATIONS DES VEGETAUX</i>				
12	* Point 1 - lisière boisée à l'arrière des pavillon - rue d'Hérivaux : préparation du terrain avec nettoyage et régalinge, plantation de 324 arbustes en double rang en quinconce à 3,00 m de la clôture du lotissement, mise en place des protections, apport de compost au pied de chaque plant, apport du broyat de bois au pied de chaque plant et arrosage Soit	U	324,00	7,54	2 442,96
13	* Point 2 - derrière les ateliers municipaux : préparation du terrain avec nettoyage et régalinge, piquetage des emplacements, plantation de 25 arbres, mise en place des protections, apport de compost au pied de chaque plant, apport du broyat de bois au pied de chaque plant et arrosage Soit	U	25,00	86,35	2 158,75
	<b>Sous-total</b>				<b>7 800,75</b>

TVA autoliquidée suivant article 283-nonies CGI

<b>Total H.T.</b>	7 800,75
<b>Total T.V.A. 20,00 %</b>	<b>1 560,15</b>
<b>Total T.T.C.</b>	9 360,90
<b>Net à payer (Euros)</b>	<b>9 360,90</b>

## SAINT-MARTIN-DU-TERTRE – Création de clôtures et d’abri pour éco-pâturage

En 2014, la ville a fait l’acquisition d’une parcelle de terrain, dit Le Vivray, d’une superficie de 51 792 m<sup>2</sup> au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Ce projet a pour objectif principal de préserver ce secteur humide.



Le Vivray est constitué de différents types d’espaces :

- Des zones de prairie ;
- Des zones de boisement ;
- Un étang créé dans les années 1850 par l’architecte Louis Sulpice Varé qui est alimenté par deux sources principales ;
- Une roselière.

Le site accueille 8 ruches.

La municipalité souhaite valoriser cet ENS, le rendre accessible au public, y développer des actions de sensibilisation à l’environnement, notamment en direction des enfants (école élémentaire de proximité), réaliser un aménagement du site en différentes étapes (bouclage piétonnier du site, installation de panneaux pédagogiques, réfection du lavoir, réhabilitation de l’étang et aménagement de ses berges ...). Ces différentes étapes s’échelonneront dans le temps, en raison du budget.

Dans un premier temps, il s’agira pour la commune d’assurer l’entretien de l’ENS. Durant quelques années, un espace représentant environ les deux tiers du site a été mis à disposition d’un éleveur qui y a fait paître des génisses. Ces animaux, tout en détériorant le sol, n’ont pas endigué la prolifération des ronciers. Une autre orientation est donc envisagée sous forme de mise en place d’un éco-pâturage par des moutons et des chèvres.

L’installation de l’éco-pâturage se ferait en deux temps. Pour la première étape, il s’agirait de l’installer uniquement sur la partie sud-ouest de l’ENS du Vivray sur une superficie d’environ 11 000 m<sup>2</sup>, avec :

- Installation de piquets en châtaignier de 1,80 m de hauteur sur un linéaire de 140 mètres, une partie de l’espace étant déjà équipée sur un linéaire de 424 mètres ;
- Installation d’une clôture d’un 1,40 m de hauteur, avec un grillage URSUS évitant les intrusions mais aussi le risque d’évasion des moutons et des chèvres sur un total de 564 mètres linéaires ;
- Installation d’une protection autour de la maçonnerie de la source. La source alimentera en eau les animaux ;
- Installation d’un abri en bois pour les animaux, avec un toit en tôle bac acier.

La mise en œuvre de ce projet d'installation d'un éco-pâturage serait confiée à l'association Le Pré des Cités. 11 animaux seraient mis à disposition.

En fonction de l'efficacité de cette solution d'éco-pâturage, cette première zone pourrait être étendue.

L'installation matérielle de l'éco-pâturage s'élève à 9 560€ HT (11 472€ TTC).

**Le montant de l'aide sollicitée (80%) est de 7 648 €.**

Un forfait annuel de 4 560 € TTC sera facturé à la commune pour la mise à disposition et le suivi des animaux (le montant de ce forfait n'est pas compris dans la présente demande de subvention).

MATÉRIEL pour la mise en place du chantier d'écopâturage pour 1 terrain situé :	Montant unitaire HT en €	Quantité	Montant Total en HT en €	Montant TVA à 20 % en €	Total TTC en €
<b>Espace Naturel du Vivray</b>					
<b>Clôture d'1m40 de hauteur sur 424 mètres linéaires, pose comprise comprenant*</b> :  » Grillage URBOS d'1m50 de hauteur (en mètre linéaire) pour éviter l'intrusion de chiens errants et fournitures de pose (jambe de force, cramponnés)	13,00 €	424,00	5 512,00 €	1 102,40 €	6 614,40 €
<b>Clôture d'1m40 de hauteur sur 60 mètres linéaires (PROTÉGÉ DU MOULIN), pose comprise comprenant*</b> :  » Fiquet en châtaignier 1m80 de hauteur, 1 piquet tous les 3m pour une bonne tension de clôture » Grillage URBOS d'1m50 de hauteur (en mètre linéaire) pour éviter l'intrusion de chiens errants et fournitures de pose (jambe de force, cramponnés)	18,00 €	60,00	1 080,00 €	216,00 €	1 296,00 €
<b>Clôture d'1m40 de hauteur sur 80 mètres linéaires, pose comprise comprenant*</b> :  » Fiquet en châtaignier 1m80 de hauteur, 1 piquet tous les 3m pour une bonne tension de clôture » Grillage URBOS d'1m50 de hauteur (en mètre linéaire) pour éviter l'intrusion de chiens errants et fournitures de pose (jambe de force, cramponnés) » Débroussaillage	23,00 €	80,00	1 840,00 €	368,00 €	2 208,00 €
 <p>Il existe 2 types de clôture sur le marché :</p> <p>Une moins onéreuse : d'une hauteur d'1m, avec piquet fer tous les 5 à 7 mètres. Le risque d'intrusion des chiens errants, et le risque d'évasion des animaux sont élevés de par sa faible hauteur et sa mauvaise tension dû à l'espacement des piquets</p> <p>La qualité supérieure, celle que nous proposons systématiquement : d'une hauteur d'1m40, avec piquet bois tous les 3 mètres. Le risque d'intrusion des chiens errants et le risque d'évasion sont nuls de part sa hauteur et sa très bonne tension entre les piquets. De plus, celle-ci a une durée de vie très supérieure, nous garantissons une durée de 20 ans minimum.</p>					
<b>Protection petit bâtiment (amont de la source) : pose comprise comportant : Grillage, piquets et fournitures de pose</b>	18,00 €	16,00	288,00 €	57,60 €	345,60 €
<b>Abri pour animaux en bois, et toit en tôle bac acier, ouverture complète sur l'avant - Fabrication main -</b>	840,00 €	1,00	840,00 €	168,00 €	1 008,00 €
<b>TOTAL :</b>			9 560,00 €	1 912,00 €	11 472,00 €

Prévoir un accès à l'eau à proximité du terrain en écopâturage

Montant Total HT en € : 9 560,00 €  
Montant TVA à 20 % en € : 1 912,00 €  
Montant Total TTC en € : 11 472,00 €

<b>Acompte de 50 % du devis "Matériel" à régler à la signature du devis soit :</b>	4 780,00 € HT	soit	5 736,00 € TTC
<b>Possibilité de facilité de paiement mensuel pour le restant dû sur :</b>			
1 an (par mois) :	398,33 € HT	soit	478,00 € TTC
ou 3 ans (par mois) :	132,78 € HT	soit	159,33 € TTC

\*A noter, le coût du matériel est supporté uniquement la première année ou éventuellement sur 3 ans d'entretien en écopâturage pédagogique.

UN VÉRITABLE BIEN ÊTRE ET LIEN SOCIAL